

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

C .A du 27 juin 2002
C.A du 30 juin 2005
C.A. du 03 juillet 2007

Objectif Général : Accueillir, former et accompagner les élèves, apprentis et stagiaires, tout au long de leur formation au sein du Pôle Tertiaire et dans leur insertion professionnelle

AXES-VECTEURS

1. Individualiser les parcours et le suivi des élèves, des apprentis, des stagiaires dans leur formation et leur insertion professionnelle.
2. Faire du Pôle un centre de ressources pédagogiques, culturelles et technologiques. Construire un lieu de vie et d'ouverture sur le monde pour les élèves.
3. Promouvoir et organiser «la formation tout au long de la vie» en favorisant les synergies entre formation initiale, formation initiale en alternance et formation continue pour adultes : construire «le Pôle des Métiers du tertiaire».

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1. **Individualiser les parcours et le suivi des élèves, des apprentis, des stagiaires dans leur formation et leur insertion :**
 - 1.1 Organiser l'accueil personnalisé des entrants (LP & CFA)
 - 1.2 Organiser le suivi des élèves en difficultés
 - Scolaires
 - Comportementales
 - Sociales
 - Sanitaires
 - 1.3 Concevoir et mettre en œuvre des outils de remédiation adaptés aux besoins particuliers
 - 1.4 Organiser le suivi du projet personnel, formatif et professionnel, des élèves/apprentis/stagiaires
 - 1.5 Mettre en place ou développer un Observatoire du Devenir des élèves/apprentis/stagiaires

2. **Faire du Pôle un centre de ressources pédagogiques, culturelles et technologiques. Construire un lieu de vie et d'ouverture sur le monde pour les élèves :**
 - 2.1 Promouvoir l'action culturelle
 - 2.2 Promouvoir l'ouverture européenne
 - 2.3 Promouvoir la maîtrise des outils modernes d'information et de communication
 - 2.4 Promouvoir la formation à la citoyenneté et l'éducation aux Droits de l'Homme
 - 2.5 Mettre en œuvre une politique documentaire
 - 2.6 Construire un lieu de vie

3. **Promouvoir et organiser «la formation tout au long de la vie» en favorisant les synergies entre formation initiale, formation initiale en alternance et formation continue pour adultes : construire «le Pôle des Métiers du tertiaire» :**
 - 3.1 Rendre l'offre de formation du pôle tertiaire plus lisible pour le public, à l'interne et à l'externe
 - 3.2 Favoriser les parcours «passerelles» entre les différents modes de formation
 - 3.3 Construire ou accroître une culture commune de Pôle
 - En favorisant les rencontres des différents formateurs et enseignants
 - En favorisant l'échange de ressources, matérielles, pédagogiques et humaines
 - 3.4 Construire et pérenniser le Pôle Tertiaire Marcel Pagnol en tant que centre de ressources académique dans ses spécialités
 - En accueillant les formations et groupes de réflexion pédagogique (niveaux 5 et 4) académique
 - En offrant des ressources internes aux partenaires extérieurs

CHAMPS D'ACTION

(Certains champs impliqueront l'élaboration de fiches-action sous la responsabilité d'un «pilote d'action» qui apparaît en caractères gras après l'intitulé de l'action. Ce «pilote» coordonne le travail d'élaboration de la fiche-action en s'appuyant sur toutes les collaborations nécessaires au sein du Pôle et veillera aux modes d'évaluation)

1. Individualiser les parcours et le suivi des élèves, des apprentis, des stagiaires dans leur formation et leur insertion professionnelle :

- 1.1 Organiser l'accueil personnalisé des entrants (LP & CFA)
 - La politique d'information dans les collèges (**PRA**)
 - Accueil et immersion des collégiens futurs élèves ou apprentis (**Ctx**)
 - Accueil des élèves/apprentis et des familles lors des journées d'inscription (**CPE**)
 - Journées d'accueil des 2nde BEP (**PR, PRA**)
 - Accueil des familles : données et informations sur la scolarité (au lycée et en PFE), les règles de vie dans l'établissement et le fonctionnement institutionnel (**PR**)
- 1.2 Organiser le suivi des élèves en difficultés
 - Suivi personnalisé des élèves de 2nde au LP (**PRA**)
 - Constitution d'une conférence des PP de 2nde (**PR**)
 - Conseil de suivi de l'élève (**PRA**)
 - Observatoire de l'absentéisme (**CPE**)
 - Le projet social (**AS**)
 - Le projet santé (**infirmière**)
 - Le projet sportif (**Professeurs EPS**)
 - L'intégration des handicapés (**Coordonnateur UPI**)
 - La continuité pédagogique pour les élèves absents (**PRA**)
- 1.3 Concevoir et mettre en œuvre des outils de remédiation adaptés aux besoins particuliers
 - Mise en place d'une équipe d'encadrement «individualisation des apprentissages et des parcours» (**PR**)
 - Mise en place de diverses formes de tutorat (**PR**)
- 1.4 Organiser le suivi du projet personnel, formatif et professionnel, des élèves/apprentis/stagiaires
 - Le projet d'éducation à l'orientation (**COP**)
 - Temps d'immersion en entreprise (**Ctx**)
 - Education à l'insertion professionnelle (**Ctx**)
- 1.5 Mettre en place ou développer un Observatoire du Devenir des élèves/apprentis/stagiaires
 - L'observatoire du devenir des élèves (**PPCP transversal**)

CHAMPS D'ACTION

2. Faire du Pôle un centre de ressources pédagogiques, culturelles, technologiques.
Construire un lieu de vie et d'ouverture sur le monde pour les élèves :
 - 2.1 Promouvoir l'action culturelle
 - Ateliers de développement personnel (**Doc**)
 - Journal scolaire (**PPCP transversal**)
 - Ateliers de pratique artistique, classes à Projet Artistique et Culturel (**Professeurs pilotes**)
 - Sorties culturelles occasionnelles en liaison avec le FSE (**Doc**)
 - 2.2 Promouvoir l'ouverture européenne
 - La section européenne (**Professeur d'anglais**)
 - Voyages et PFE à l'étranger (**PRA + Ctx**)
 - 2.3 Promouvoir la maîtrise des outils modernes d'information et de communication
 - Communication interne sur les projets et la vie du pôle (**Doc**)
 - Site internet du pôle (**Ctx**)
 - Intranet multiservices, vers le bureau virtuel (**Ctx**)
 - 2.4 Promouvoir la formation à la citoyenneté et l'éducation aux Droits de l'Homme
 - CESC (**CPE**)
 - Formation des délégués (**CPE**)
 - Les instances représentatives comme outils d'éducation à la citoyenneté et à la démocratie : conférence des délégués, Conseil de Vie Lycéenne, Conseil d'Administration (**PR**)
 - 2.5 Mettre en œuvre une politique documentaire
 - Évolution et animation du centre de ressources (LP, CFA, GRETA) (**Doc**)
 - Fonds documentaire : enrichissement et valorisation (**Doc**)
 - Travail en équipe avec les enseignants de 2nde BEP : intégration de séquences de formation à la recherche et au traitement de l'information (**Doc**)
 - Opération kiosque Presse (**Doc**)
 - 2.6 Construire un lieu de vie
 - Projet cafétéria (+kiosque Presse) des élèves et adultes (**CVL**)
 - La qualité d'hébergement des internes et DP (**Gestionnaire**)
 - Le projet internat (**CPE**)
 - Internat d'internat (**CPE**)
 - Projet FSE (**FSE**)

CHAMPS D'ACTION

3. Promouvoir et organiser la formation tout au long de la vie en favorisant les synergies entre formation initiale, formation initiale en alternance et formation continue pour adultes : construire le Pôle des Métiers du Tertiaire.
 - 3.1 Rendre l'offre de formation du pôle tertiaire plus lisible pour le public, à l'interne et à l'externe
 - Accueil des partenaires extérieurs (Région, entreprises, associations) (PR + Ctx)
 - Conception et réalisation d'outils de rayonnement et d'information vers l'extérieur (PR)
 - Événements et communication avec nos financeurs T.A. (PR + Gestionnaire + Ctx)
 - 3.2 Favoriser les parcours «passerelles» entre les différents modes de formation,
 - 3.3 Construire ou accroître une culture commune de Pôle
 - Salle des professeurs et formateurs commune (PR)
 - Centre de ressources documentaires partagé (PR + Doc)
 - Centre de Service et D'Appui commun (PR, Ctx)
 - Mutualisation des outils pédagogiques et des moyens matériels (PR + Ctx)
 - Mettre en œuvre un «Pool Direction» chargé de coordonner la politique globale du Pôle (PR)
 - 3.4 Construire et pérenniser le Pôle Tertiaire Marcel Pagnol en tant que centre de ressources académique dans ses spécialités
 - Élaborer et mettre en œuvre dans une démarche Qualité, un projet de services «Les missions de chacun au service de tous» (PR)
 - Construire le Pôle des Métiers du Tertiaire (PR)
 - Piloter la restructuration matérielle du Pôle au service des besoins de la pédagogie (PR + Gestionnaire)

PR : Proviseur
 PRA : Proviseur Adjoint
 CPE : Conseillères Principales d'Education
 Ctx : Chef de travaux
 Doc : Documentaliste
 PP : Professeurs Principaux
 AS : Assistante Sociale
 COP : Conseiller d'Orientation Psychologue